

Adoption par la Slovénie de la monnaie unique au 1er janvier 2007

2006/0109(CNS) - 07/11/2006 - Acte final

OBJECTIF : adoption de la monnaie unique par la Slovénie et l'abrogation à compter du 1er janvier 2007 la dérogation dont ce pays fait l'objet.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement 1647/2006/CE du Conseil modifiant le règlement (CE) no 974/98 concernant l'introduction de l'euro.

CONTENU : le Conseil a adopté un règlement modifiant le règlement n° 974/98/CE afin de tenir compte de l'introduction de l'euro en Slovénie. L'introduction de l'euro en Slovénie exige que l'on étende à ce pays les dispositions du règlement n° 974/98.

Le Conseil a adopté, le 11 juillet 2006, une décision autorisant la Slovénie à entrer dans la zone euro à partir du 1er janvier 2007, date à laquelle les billets et les pièces en euros auront cours légal, ce qui fait de la Slovénie le premier des dix États membres ayant adhéré à l'UE le 1er mai 2004 à adopter l'euro.